## FE REPUBLIQUE DU BENIN -----PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

## DECRET N° 2003-484 DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2003

Portant nomination de monsieur Liberty E. Adranho KUAKUVI en qualité de conseiller technique à l'Economie du Président de la République.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin;
- Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 20031 portant composition du gouvernement;
- Vu le décret n° 96-425 du 04 octobre 1996 portant organisation, attributions et fonctionnement du cabinet civil du Président de la République ;
- **Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 novembre 2003;

## DECRETE:

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Monsieur Liberty E. Adranho KUAKUVI, est nommé conseiller technique à l'Economie du Président de la République.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié partout besoin sera.

Fait à Cotonou, le 1er décembre 2003

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

<u>AMPLIATIONS</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-